

Closing Address by Laurent Moutinot, conseiller d'État, Government of the Republic and Canton of Geneva

Au cours de ces derniers jours, vous avez eu l'occasion de débattre de sujets particulièrement chers au gouvernement de la République et canton de Genève que j'ai le plaisir de représenter aujourd'hui:

- l'extension, l'impact et le suivi des engagements pris par des groupes non étatiques armés de ne pas recourir aux mines antipersonnel;
- la promotion du droit international humanitaire au sein de ces groupes.

Les mines terrestres sont à l'origine de véritables drames humains. Outre les milliers de blessés et de morts qu'elles causent chaque année, elles ont des conséquences catastrophiques notamment en rendant les terres inutilisables, en empêchant le retour des réfugiés et en paralysant des régions entières. De même, le droit international humanitaire qui vise à protéger en temps de guerre les personnes ne participant pas ou plus aux hostilités est encore bien trop souvent bafoué.

Il ne m'apparaît pas nécessaire de rappeler ces tristes réalités que vous connaissez certainement trop bien. Il m'importe toutefois de souligner que, dans votre engagement et vos actions, vous avez tout le soutien des autorités genevoises qui, elles aussi, sont conscientes de toutes ces tragédies humaines dues au non-respect du droit international humanitaire.

La République et canton de Genève a en effet notamment le plaisir et l'honneur d'apporter sa contribution en tant que dépositaire des actes signés par les groupes armés qui s'engagent à renoncer définitivement à l'utilisation de mines antipersonnel. A cet égard, nous sommes heureux et fiers du travail remarquable qu'effectue l'Appel de Genève et l'encourageons à étendre la pratique mise en œuvre dans le domaine des mines antipersonnel à d'autres normes de droit humanitaire. L'Appel de Genève est désormais connu et reconnu dans le monde entier et contribue à la réputation de Genève, lieu de promotion du droit, de la paix et du dialogue.

Nous sommes également heureux et fiers d'accueillir à Genève toutes les institutions qui contribuent à réduire les souffrances humaines liées aux conflits armés, dont - notamment - le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Centre international de déminage humanitaire qui ont leur siège à Genève et qui ont participé activement à cette première Conférence des groupes armés signataires d'engagements à renoncer définitivement à l'utilisation de mines antipersonnel.

Enfin, je saisis l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier tous ceux qui ont collaboré à l'organisation de cette conférence et relève en particulier la collaboration de l'Institut universitaire des hautes études internationales et de l'Université de British

Columbia. Il est en effet important de développer un maximum de synergies entre le monde académique et le terrain et par-delà les frontières.

Au nom de la République et canton de Genève, je souhaite que cette conférence ait permis d'envisager des pistes innovatrices pour l'avenir et je vous encourage à persévérer dans cette voie.